

DÉLIBÉRATIONS

DÉPARTEMENT DU LOIRET

ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
COMITÉ SYNDICAL DU PETR GÂTINAIS MONTARGOIS

Membres en exercice : 68

Membres présents : 39

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de votants : 46

DÉLIBÉRATION N°

15/2022

SÉANCE DU

30 mars 2022

Date de convocation : 24 mars 2022

Date d'affichage : 2 avril 2022

Le trente mars deux mille vingt-deux, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la salle Socio Culturelle à Cepoy en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Frédéric NÉRAUD, Président du PETR Gâtinais montargois.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MMES et MM.

CCCFG : De WILDE Florent, JOBET Yohan, LEROY Daniel, MALET Jean-Jacques, MARTIN Valérie, MOREAU Philippe.

3CBO : BURON Jocelyn, CHEVALIER Jean-Luc, CORBY-GUÉNÉE Catherine, DUPUIS Thierry, GAUDY Christophe, HAMON Stéphane, LUCAS Nathalie, MONIN Ghislaine.

CC4V : DHAMS Hélène, FACY Joël, GADOIS Céline, LAMIGE-ROCHE Chantal, LARCHERON Gérard, LEROY Angélique, NÉRAUD Frédéric.

AME : BILLAULT Jean-Paul, BOUQUET Christophe, CARNEZAT Marie-Laure, COULON François, De LAPORTE Hélène, DIGEON Benoît, DUCHENE Jean-Marie, DUPATY Gérard, GADAT-KULIGOWSKI Brigitte, GODEY Éric, GUERIN Régis, LELIEVRE Gérard, FAURE Cyril, GABORET Grégory, LEON Fabien, MASTYKARZ Catherine, TERRIER Charles, VAREILLES Philippe.

PARTENAIRES : GRANDPIERRE Alain, GABORET Jalila, SAUTREUIL Magali.

ABSENTS EXCUSÉS : MMES et MM.

CCCFG : ROBINEAU Isabelle, WURPILLOT Stéphanie, FÉVRIER Albert.

3CBO : BETHOUL Christophe.

CC4V : BERTHAUD Jean.

AME : BASCOP Valérie, CHRISTODOULOU Alexis, CHARLES Valerie, CLERET Benjamin, DEMAUMONT Franck, GAILLARD Michel, LAVIER Jean Charles, TOURATIER Claude, WEBER Edouard.

REÇU EN PREFECTURE

le 05/04/2022

Application agréée E-legalite.com

POUVOIRS : M. LAVIER Jean Charles a donné pouvoir à M. DUPATY Gérard, M. TOURATIER Claude a donné pouvoir à M. COULON François, M. DEMAUMONT Franck a donné pouvoir à M. FAURE Cyril, M. CLERET Benjamin a donné pouvoir à M. BILLAULT Jean-Paul, MME. CHARLES Valerie a donné pouvoir à M. DIGEON Benoît, M. BETHOUIL Christophe a donné pouvoir à DUPUIS Thierry, M. FÉVRIER Albert a donné pouvoir à MME. MARTIN Valérie.

Secrétaire de séance : Valérie MARTIN, Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

(Document annexé à la présente délibération)

Monsieur le Président,

PRÉSENTE le projet de budget pour l'exercice 2022,

RAPPELLE que ce budget a été établi dans le respect des orientations budgétaires approuvées lors du Comité Syndical du 31 janvier 2022 et que les modifications à la marge ont été validées par le Bureau et le Comité Syndical.

Le Comité Syndical, après examen du projet de budget et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ADOpte le Budget Primitif 2022 du PETR Gâtinais montargois qui s'équilibre comme suit :

| | |
|--|-----------------------|
| <u>Section de fonctionnement</u> : Dépenses / Recettes | 1 436 905,50 € |
| <u>Section d'investissement</u> : Dépenses / Recettes | 105 418,63 € |
| Soit un budget global (Dépenses / Recettes) | 1 542 324,13 € |

Pour extrait, certifié conforme :

Le Président,
Frédéric NERAUD



REÇU EN PREFECTURE

le 05/04/2022

Application agréée E-legalite.com